



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chimie

Question au Gouvernement n° 1313

Texte de la question

ENTREPRISE CELANESE À PAU

M. le président. La parole est à Mme Martine Lignières-Cassou, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Martine Lignières-Cassou. Monsieur le président, je pose cette question à M. le Premier ministre en mon nom, mais aussi en celui de David Habib et d'Alain Rousset.

Devant l'Assemblée nationale manifestent aujourd'hui les salariés de Celanese, de Yara et d'Air liquide. Ces trois usines béarnaises constituent un complexe chimique qui emploie cinq cents personnes. Ces salariés s'opposent à la disparition de leurs unités provoquée par la décision du groupe Celanese d'arrêter sa production dans le Béarn, pour se concentrer en Chine.

Or cette usine dégage des profits, et elle est la seule en Europe à produire de l'acide acétique, base essentielle pour beaucoup d'industries. Elle a été rachetée par Celanese en 2005, après que ce groupe a pris l'engagement devant la Commission européenne d'en maintenir l'activité. Elle constitue, selon M. Wauquiez, " l'un des dix dossiers industriels stratégiques pour la France ".

Depuis plusieurs mois, l'État et les collectivités locales nous ont assuré qu'ils étaient en contact avec des repreneurs. Quant à Nicolas Sarkozy, il a écrit : " Il me paraît essentiel de convaincre la direction américaine du groupe Celanese de travailler sur une solution de cession plutôt que de fermeture de ce site. "

Mais, vendredi dernier, un conseiller de Luc Chatel nous a informés que l'État renonçait à sa recherche de repreneurs et se contentait de demander à Celanese de maintenir son activité durant encore six mois.

En langage militaire, cela s'appelle capituler. Les repreneurs renoncent, convaincus que Celanese dispose de toutes les cartes et que l'État n'a pas la volonté de contraindre le groupe à vendre.

Pourquoi, monsieur le Premier ministre n'avez-vous pas exigé du groupe américain la cession du site ?

Nous avons le sentiment d'avoir été bernés et floués. La région, le département et la communauté de communes de Lacq ont multiplié les propositions.

Les salariés, attendent vos explications : Celanese, ce sont 2 000 emplois directs et indirects.

(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.)

M. le président. La parole est à M. Hervé Novelli, secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services.

M. Hervé Novelli, *secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services*. Madame Lignières-Cassou, Celanese emploie près de trois cents personnes à Pardies, sur la plateforme de Lacq.

La décision de fermeture du site a été prise en février. Pour la justifier un certain nombre d'arguments ont été avancés, notamment le fait que le prix du gaz est aujourd'hui trois fois supérieur en France à celui pratiqué dans les pays du Golfe - concurrents très agressifs sur le territoire desquels des usines sont en cours de construction.

Vous avez dit que le Gouvernement renonçait à une reprise du site. Mais, madame la députée, ce n'est pas le Gouvernement qui renonce à une reprise. Nous avons recherché des repreneurs, nous avons pris contact avec des industriels dans des secteurs très en amont de la filière et nous avons demandé à Celanese d'examiner toutes les propositions qui lui seraient faites.

M. David Habib. Tout cela est faux !

M. Hervé Novelli, *secrétaire d'État*. La réalité est qu'il n'y a eu aucun contact sérieux. Nous ne pouvons pas continuer à nous obstiner sans examiner une reprise alternative en termes de réindustrialisation. C'est à quoi s'attellent aujourd'hui la préfecture et la DRIRE, qui ont lancé une expertise technique devant permettre de stabiliser les sites de Yara et d'Air liquide.

Vous avez indiqué que nous avons demandé un délai de six mois : c'est vrai. Il me semble que ce délai est bienvenu pour préciser les scénarios de reprises de ce site en termes de réindustrialisation, pour réaliser toutes les prospections nécessaires et trouver des repreneurs potentiels.

Madame la députée, nous avons bon espoir que l'ensemble de ces demandes sera accepté par Celanese. En tout cas, nous ferons tout ce que nous pourrons pour cela.

M. David Habib. Vraiment, vous nous prenez pour qui ?

Données clés

Auteur : [Mme Martine Lignières-Cassou](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1313

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, petites et moyennes entreprises, tourisme et services

Ministère attributaire : Commerce, artisanat, petites et moyennes entreprises, tourisme et services

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 10 juin 2009